

Frankrijk Fiscaal.

Doos met 150 documenten

Tot 1910

1250

Rietdijk

Noordeinde 41, 2514 GC Den Haag
Tel.: 070-3647957
info@rietdijkveilingen.nl www.rietdijkveilingen.nl

Inzet € 15,-

99

67



00039071042964



AAJ650200003F1

Cte No
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS.
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS ENTièrement VERGES
SIÈGE SOCIAL: 14 RUE BERGÈRE. *Fr - 250 -*

REÇU de *lausoir* ~~Leput~~
d'ordre de *de deux cent cinquante francs*
pour compte *2 152*

Paris le 2 Mars 1909
LE CHIEF DE L'AGENCE
[Signature]
LE CONTRÔLEUR DE L'AGENCE
[Signature]

N° 429376

11, Rue des Petits Hôtels, PARIS (X^e)

11, Rue des Petits Hôtels, PARIS (X^e)

CIERIE MÉCAN

11, Rue des Petits Hôtels, PARIS (X^e)

N° 10697

à Auxerre
Yonne

Value en marchandises que passerez suivant avis de s. Dⁿⁱ

A. M^r Grépain
Industriel
Amu de la Chaise

N° 37

à Auxerre
Yonne

BANQUE DE FRANCE
Paris
1909
5

C^{te} N^o

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS ENTièrement VERSÉS.
 SIÈGE SOCIAL: 14 RUE BERGÈRE.

Reçu de *Hautin* *Leput*
 d'ordre de *de deux cent cinquante francs*
 pour compte *P 152*

la somme

Paris, le 2 Mars 1909

LE CONTRÔLEUR DE L'AGENCE
[Signature]

LE CHÉF DE L'AGENCE
[Signature]

N^o 429376

Les récépissés doivent, pour engager le Comptoir National d'Escompte de Paris, être signés par le chef de l'Agence ou le sous-chef et le Contrôleur.

221,40

Il y a payer à l'ordre
 la somme

40 Cimes

Paris de

JOUEZ
 31 Mars 1909
 41, Rue de la Harpe - Ecole
 PARIS

CIERIE MÉCANIQUE DE
SPECIALITÉ
SI
 à St

de *Soixante six francs*
 Valeur en marchandises que passerez suivant avis de *4* décrets.

A. M^r Gépain Industriel
Amuse de la Suisse
à Auxerre
[Signature]

N^o *39*

BANQUE DE FRANCE
[Signature]
 5 Cimes 10



20 DECEMBRE 1892



Dépôt rapport
aff. Gerain g.
Denis

En mil huit cent qua-
tre-vingt-douze, le mardi vingt Décembre.

Au Greffe de la Justice de
Paix du vingtième arrondissement de Paris
Place des Epinées N°3 Hôtel de la Mairie.
Et Pardevant Nous Emile
Henri Jean Baptiste Calle Greffier.

Et Comparu :

M. Ernest Jean Augustin
Pappert, architecte, demeurant à Paris, Rue des
Epinées N° 103;

Lequel a présentement fait au
Greffe de cette Justice de Paix le dépôt d'un rapport
par lui dressé à Paris le seize Décembre mil
huit cent quatre-vingt-douze dans une affaire
pendante devant ce Tribunal entre le sieur Gerain
et le sieur Denis.

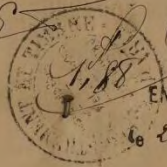
Lequel rapport écrit sur une feuille
au nombre de un franc vingt centimes, enregistré à
Paris le quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-
douze aux droits de trois francs soixante-quinze centimes
est demeuré ci-annexé.

Lequel dépôt nous avons donné acte
Pour un mot nul au comparant qui a signé avec nous après lecture.

(Signature)

(Signature)

Approuvé



ENREGISTRE

le 24 X^e 1892 137 ex 23 Recu

un franc 88

(Signature)

17 FEVRIER 1898



CONSEIL

Lenormand

- 1^o N^o de tut. provisoire
- 2^o N^o de tut. définitive
- 3^o Acceptation
- 4^o Autorisation à aliéner

Au mil huit cent quatre-vingt-dix
sept, le vendredi dix-sept Février,

Pardevant Nous, Charles-Alfred Delcœur,
Juge de Paix du vingtième arrondissement de Paris, assisté de M^{rs}
Edmond-François-Joseph Aubry, Commis-Propos-Assermentés.

En notre cabinet, à la Justice de Paris, siége
à Paris, Place Gambetta N^o 6, Hôtel de la Mairie.

Et Comparu:

M. Edmond Lenormand, mouleur en cuivre, demeurant
à Paris, ci-devant rue Chateaubriant N^o 10 & actuellement
même ville, passage Cardinet N^o 19.

Agissant en qualité d'oncle et de subrogé tuteur
de : ~~Mathieu Gustave Lenormand, né le 14 août~~

2^o Mathieu Victor Lenormand, né sur le vingtième
arrondissement de Paris, le vingt-deux Mars mil huit cent
soixante-dix neuf.

3^o Et Julie Eugénie Lenormand, née sur le même
arrondissement de Paris, le trois septembre mil huit cent quatre-
vingt-deux.

Enfant encore mineur, issu de la légitime
union de M. Louis Gustave Lenormand, avec Madame
Marie Navard, tous deux décédés, savoir : le sieur
Lenormand, le premier, en son vivant mouleur, & son
domicile à Paris rue Nasse n^o 8, le 3 septembre 1888, et
Madame Lenormand, en son vivant journalière, au même
domicile, le 15 Octobre 1888.

Lequel a exposé :

Qu'après le décès de M. Lenormand il n'a pas été
nommé de Conseil de famille aux dits mineurs pour
leur nommer un subrogé tuteur, mais que par suite de

20^e Arrondissement

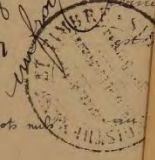
11 OCTO



Debitant
Appr. Robin
Lemaire

1.58

ENREGISTRÉ À Paris le 13 OCT 1884
F. 404



Payé deux mots

B. P. P. 130

26 Octobre 1884

Prétiquy
J'ai reçu mil huit cent quatre vingt six.
Fin April mil huit cent quatre vingt six, valeur
payée à Monsieur Lemaire, par son
payeur au CML. Prétiquy
la somme de 100 francs et 10
en marchandises payables à
Prétiquy. Je ne suis pas
sur quel jour de la semaine
vous recevrez.



LES GRAISSES
MÉDAILLE D'ARGENT



Paris
Lemaire
10
25

1954

FABRIQUE D'HUILES & GRAISSES
EXP^{on} UNIV^{elle} 1878 MÉDAILLE D'ARGENT

IS ROGUIER

ARTEL, 11, PARIS

NES A VAPEUR.

A AUBERVILLIERS



96°

378

Etude de Me THEVENY, notaire à Saint-Bris
(Yonne).

Saint-Bris, le 20 Janvier 1898

Monsieur de M^{onsieur} Comte de M^{onsieur}

la somme de 200 francs en deux fois, à savoir 100 francs le 1^{er} et 100 francs le 15^{er} courant.

M^{onsieur} Comte de M^{onsieur}

Paris, le 29 Janvier 1898

M^{onsieur} de M^{onsieur} Comte de M^{onsieur}

payer par ce mandat 200 francs

de 200 francs en deux fois, à savoir 100 francs le 1^{er} et 100 francs le 15^{er} courant.

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

B. H. H. 428.80

18913

Ordre de la Sonnerie

de 200 francs en deux fois, à savoir 100 francs le 1^{er} et 100 francs le 15^{er} courant.

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

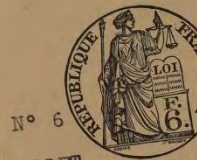
Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

Intérêt en sus, facturé et dû par le payeur, sur lequel sera de ce jour

26 juin 1941



N° 6
BASSET
c/
FOMBEURRE
Melle BESSERON

Audie
loye
M. CO
Pier

Ent
Cha
Me
Et
Ch
re
m
d
A



OT
s-Saint-Georges

Enregistré à Paris, Jus
F° A/C. 22 10
Reçu



Enregistré à
1894
Reçu



Favreole le 4 x lu 1896
Payable 25 x lu 1896
Monsieur Louis Delbas
de mariage
Monsieur et Madame
Favreole

32, 20
de provenance à la suite de
la somme de 100 francs
pour en faire
un entente

Payol

192370
par
15 Avril

ssier à
é Monsieur
Monsieur
941, enten-
l'habiter
lité suisse,
valoir des
ler Avril
orogation
nationalité
mplissant
lieu d'exa
le locatai-
demande.
ile.
a' tradictoi-
onsieur
anci-s par l'
er fiée, \$ 1
franç fondé en
e lo- congé sus
nde, un
le stance qui
pot de non con-
on.
s que
ore 1939
1939,
e 15 Avril

MÉDAILLE D'ARGENT

RUE MARTEL, 11, PARIS

USINES A VAPEUR.
A. PANTIN & A. AUBERVILLIERS

三才圖會

F. GARNAIER & C^{ie}

Château-Salône

ONE

batant en ma facture et que j'aurais auant avis de ce jour.

212.618

11. *Urticae & Senece*
Et extractum de Columna de fol
22
4. Decur

No. 7165

Cornuthi Chlori & Nivei

10c
100 FA 200

J. FOSSÉ & C^{ie}

E DE PRÊTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté ... Égalité ... Fraternité

DÉPARTEMENT
DE LA
SEINE
ARRONDISSEMENT



5000-
1825-
25-
-

J'ai mis sous le sceau de dix huit, les
Trois Mai, à la requête de
Mad^{me} Emilie Philippine Noisy, veuve de M.
Hyacinthe Palandreau, ledite dame propriétaire
demeurant à Nevers, élisant domicile en mon
domicile.

J'ai Lionard Barreau, huissier près le tribu-
nal civil de Nevers y demeurant place Ducale
d'origine signifié & déclaré au 1^{er} jour
qu'on a cultivé d'immenses a villacons
commune de Coulange les Nevers, en son
domicile au Grand & parant à la personne
de la femme.

Que la requérante lui donne par ces présentes
cette pour les jours & terme du onze novembre
mit sous le sceau de dix huit, époque de
l'expiration du bail sous signatures privées
intervenu entre M^{me} V Palandreau requérante
& le 1^{er} Guinot, la vingt quatre octobre mil
huit cent soixante quinze, enregistré au
même lieu le trois décembre suivant f. 146 r. &
par M. Grimal receveur qui a perçu deux francs
soudain dix centimes pour tous droits, et ce
la qu'elle époque la dite requérante entend faire
cesser la jouissance du logement, y compris
certaines terres, arrières & dépendances, situées
commune de Coulange les Nevers qu'elle
tient & occupe à titre de fermes ou locataires
doit aux termes du bail précité & les
termes de conventions verbales.

Van dit kavel is een deel gefotografeerd.

Part of this lot has been photographed.

Ein Teil dieses Loses wurde fotografiert.

Une partie de ce lot a été photographiée.

Часть этого лота сбита.

该拍品的一部分已被拍摄。

このロットの一部が撮影されました。